



SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

NAO NATIONALE + 4.3% au 1^{er} janvier 2024

Camarades,

Les négociations salariales se sont terminées cette semaine entre les employeurs et la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT, ce qui a permis de s'entendre sur les éléments suivants :

- + 4,3 % de revalorisation au 1^{er} janvier 2024.
- Amélioration de l'ancienneté des grilles de la CCNU avec un nouveau palier à 33 ans.
- Accord des employeurs pour améliorer les médailles du travail pour les deux dernières médailles.

Camarades, cette revalorisation des grilles de la CCNU (SBMH) doit maintenant se décliner au niveau de l'axe seine, puis de notre établissement portuaire.

Rappelons-nous que ces nouveaux acquis sont possibles grâce à notre adhésion massive à la CGT des Ports et Docks.

Notre rapport de force est la seule arme pour obtenir satisfaction sur nos légitimes revendications.

UNIS, DETERMINES et RASSEMBLES au sein de la CGT

Seule organisation capable de défendre valablement vos intérêts

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage